



Bourgogne Énergies Renouvelables

Dijon, le 6 juillet 2007

Monsieur le Président, association « Avenir Climat »

Nous avons présenté votre demande de partenariat à l'occasion du dernier Conseil d'administration de l'association «Bourgogne Energies Renouvelables» qui s'est tenu le lundi 2 juillet 2007 dans nos locaux de la rue d'Auxonne.

Après discussion, nous avons convenu de vous soutenir dans votre projet «Avenir climat», en particulier dans votre souhait de «recueillir toutes les semaines des exemples de bonnes pratiques des autorités locales pour lutter contre le changement climatique».

En tant qu'association nous n'avons pas de moyens financiers à vous proposer pour assurer à la réalisation pratique de votre projet. Cependant, dans la mesure de nos disponibilités et par les échanges de contacts et d'informations suivant l'avancée de votre démarche, nous nous engageons à participer en diffusant auprès de nos adhérents et dans nos publications des informations récoltées lors de votre voyage.

Par le présent message nous vous adressons nos encouragements et notre soutien moral.

Pour BER
Le Vice Président
François MATHEY



B.E.R. anime l'Espace Info→Energie de Côte d'Or.



B.E.R. est membre du CLER, Comité de Liaison Energies Renouvelables. Le CLER est une association loi 1901 créée en 1984, regroupant plus de 150 professionnels répartis sur tout le territoire national : Industriels, Bureaux d'études, Centres de recherche et de formation, Universités, Collectivités locales, Associations, Agences de l'énergie. Site web : www.cler.org



B.E.R. est membre de l'ITEBE, Institut des bioénergies. Créée en 1997, l'ITEBE est une association professionnelle française et internationale qui intervient comme outil de promotion et de soutien pour les acteurs des filières bioénergies. Elle compte 300 adhérents dans 25 pays. Site web : www.itebe.org

Association Bourgogne Énergies Renouvelables

102 rue d'Auxonne - 21000 Dijon

<http://www.ber.asso.fr/>

Siret 440 780 146 00039 - APE 742C